

## « Ensemble, nous refusons la misère : notre histoire doit servir pour que les choses changent »

*Texte collectif du groupe « Chercheurs d'histoire pour l'avenir des enfants »*

La reconnaissance publique de l'injustice vécue par les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et de placements extrafamiliaux nous a mis en marche : personnes concernées, hommes et femmes touchés par la pauvreté aujourd'hui. Depuis quatre ans nous nous rencontrons régulièrement avec des personnes solidaires et en dialogue avec des professionnels, des chercheurs, des politiciens. Alors que la fin du délai pour l'accès à la contribution de solidarité approche, nous tenons à rendre publics quelques enseignements que nous avons tirés de nos échanges.

### 1. Les excuses de 2013 et la contribution de solidarité

Les excuses faites aux victimes des mesures de coercition et de placements forcés sont une reconnaissance de la souffrance endurée : « *On les accepte, mais ça n'effacera pas notre souffrance.* » L'argent de la contribution de solidarité ne pourra pas non plus l'effacer : « *J'accepte ce pardon, mais je n'ai pas envie d'être acheté.* » « *Pour moi, c'est une récupération de l'argent qu'on leur a enlevé.* » « *L'argent reçu va servir à me faire plaisir.* »

Une chose très importante pour nous, c'est que ce n'est pas parce que l'État a présenté des excuses et donné une compensation, qu'il faut que ce soit oublié. Nous avons peur que la page se tourne sans que les choses changent. Si ça devait se produire, ce serait terrible, ce serait insupportable. Des enfants y ont laissé leur vie. En leur mémoire, il ne faut pas qu'on laisse cela s'oublier. Il ne faut pas que le livre se referme.

Les excuses du gouvernement Suisse donnent du courage à d'autres pays. Dans une rencontre européenne du Mouvement ATD Quart Monde autour du droit à la vie familiale, des parents anglais, français, belges, hollandais, luxembourgeois nous ont dit l'espoir qu'ils mettaient dans ces excuses et les recherches historiques engagées par la Confédération.

#### Nos pistes :

- Recevoir une lettre d'excuse personnalisée à son nom
- Préserver et faire vivre la mémoire de ce qui s'est passé

### 2. L'accès aux dossiers

Il faut du courage pour aller voir son dossier. On a peur de ce qu'on va trouver. Pour certains d'entre nous, c'est avec une personne de confiance qu'on a fait le pas. Ensemble, à deux, nous sommes allés dans les centres LAVI et aux archives.

Lire son dossier, c'est très dur parce qu'on ne sait pas sur quoi on va tomber. On reste scotché à ce que l'on découvre. Il y a tant d'événements qu'on ne connaissait pas. On revit tout son passé, et ça fait mal. Parfois, on lit des choses dont on n'a pas de souvenir. Quelle est la vérité ? Nos souvenirs ou nos dossiers ? Il y a des choses écrites qui ne sont pas vraies :

*« Normalement, il devrait y avoir du positif et du négatif dans nos dossiers, comme dans chaque personne. Mais il n'y a que du négatif. Cela nous conditionne, cela nous poursuit. Ces dossiers négatifs nous empêchent d'avancer. Ils nous cassent. »*

Quand on ne trouve pas de dossier, c'est terrible. C'est comme si on n'existait pas, comme si on n'avait pas vécu. On se demande si on va nous croire. Comment savoir et prouver ce qui s'est passé ?

Ces démarches réveillent des choses endormies. Ça revient comme un film au ralenti, comme des flashes. La souffrance n'est pas descriptible.

Le groupe « Chercheurs d'histoire pour l'avenir des enfants » nous a donné le courage d'aller chercher nos dossiers, de « sortir les diables du placard », de parler à d'autres de ce que nous avons vécu. Le groupe nous donne la force de savoir qui on est. On se découvre soi-même et les uns les autres. On dialogue sans jugement, avec une grande écoute. Ça nous aide à de nouvelles réflexions et ça nous apaise. Comment aider ceux qui sont seuls, ceux qui n'osent rien dire, ceux qui n'osent pas faire les démarches, ceux qui ont honte ou ceux qui parlent avec rage ?

### **Nos pistes :**

- Nous donner les originaux de nos dossiers et ne pas les conserver aux archives, parce qu'ils ne sont pas la vérité
- Être attentif à ce qui est écrit maintenant par les professionnels dans les dossiers : faire attention au contenu des dossiers administratifs, veiller à y mettre du positif
- Rappeler aux parents qu'ils ont un droit de regard sur ce qui est écrit dans le dossier de leurs enfants

### **3. Les recherches historiques**

Un dossier n'est pas notre personne. C'est un résumé de notre personne, soi-disant ce qu'on pense de nous. Mais nous ne sommes pas ce qui est écrit. Ce qui nous fait du bien, c'est d'essayer de comprendre ce qui nous est arrivé. C'est pourquoi certains d'entre nous ont écrit leur histoire : *« Écrire m'a prouvé que j'étais une bonne personne et non pas ce qui est écrit dans le dossier. »*

Nous suivons également avec attention les recherches historiques. Nous avons invité des historiennes de la Commission indépendante d'experts sur les internements administratifs à dialoguer avec nous. Nous nous sommes préparés et nous avons été fiers de leur parler. C'était très intéressant. Nous avons maintenant envie d'entendre leurs retours sur les propositions que nous leur avons faites. Notre inquiétude, c'est que l'histoire soit écrite sans nous. Nous nous interrogeons et leur avons demandé :

- Si dans un dossier, un médecin a écrit qu'une personne est débile mentale, qu'est-ce que l'historien va comprendre, que va-t-il retenir de cela ? Que les personnes internées étaient des malades mentaux ?
- Comment nos parents vont exister dans cette histoire ? On parle encore très peu d'eux. Quelle place pour ces parents à qui on a volé leurs enfants ?
- Pourquoi la pauvreté est-elle vue comme une conséquence de ces placements et pas comme une cause ?

Nous nous dévoilons, nous nous mettons à nu. Mais comment notre histoire va-t-elle être comprise ? Comment va-t-elle être interprétée ? Est-ce que nous allons nous reconnaître dans cette histoire que vont écrire les historiens ? Que va-t-on tirer comme leçons ?

À certains moments, plusieurs d'entre nous ont vécu la même chose, même si nous n'avons pas le même chemin de vie. Dans nos dossiers, il y a un même contexte : pauvreté, souffrance, élevé en tant que moins que rien. Et aujourd'hui encore, on lutte tous les jours. L'une d'entre nous s'est sentie reconnue quand elle a lu le livre *Des Suisses sans nom. Les heimatlozes d'aujourd'hui*. Elle s'est dit : « Il y a d'autres familles qui ont vécu la même chose que la mienne. Ce n'est pas seulement la faute à mes parents. » Se sentir d'une histoire commune, cela évite de se sentir coupable, cela soulage, cela donne de la force pour parler. Mais ce n'est pas forcément le cas pour tout le monde. Nos travaux dans ce groupe nous donnent la légitimité de parler de cette histoire au nom du Mouvement ATD Quart Monde.

### Nos pistes :

- Écrire l'histoire avec nous et avec notre regard
- Éviter le jargon et parler avec nos mots, pour qu'on comprenne bien les travaux de recherche historiques
- Ne pas laisser ces recherches historiques dans un tiroir : aller ensemble avec les historiens dans les écoles, partager ce que nous avons vécu avec les jeunes et les futurs professionnels du social, de la santé, de l'éducation. Favoriser le contact direct afin de faire passer le ressenti.
- Étudier les liens entre placements et pauvreté, ainsi que les placements de génération en génération

### 4. Notre histoire doit servir aux générations futures

Ce qui nous rassemble, c'est que nous nous battons pour la même cause et qu'ensemble, nous refusons la misère. Si nous sommes engagés ici, c'est pour éviter que d'autres personnes revivent ce que nous avons vécu. Notre histoire doit servir aux générations futures pour que les choses changent.

#### La gestion de la pauvreté

Un enfant placé dans les années 30, on le mettait valet de ferme. On disait que c'était le meilleur pour l'enfant : on le punissait dès le départ. C'était normal selon la mentalité de l'époque. À chaque génération, les choses semblent évoluer, mais il y a encore des placements pour cause de pauvreté. C'est le système : la gestion de la pauvreté, et ça ne change pas.

Aujourd'hui, on écoute davantage les enfants et ils ont plus de droits qu'avant. Mais écoute-t-on les parents ? Le pouvoir des professionnels sur les parents défavorisés n'a pas changé : « *En tant que parent, on est influencé par les professionnels. On doit se taire, suivre ce qu'ils disent.* » Le placement de génération en génération se poursuit : « *Nous avons été placés, nos enfants ont été placés. Parfois même nos petits enfants sont encore placés. On n'arrive pas à sortir de ce système. C'est un train en marche et c'est comme s'il n'y avait plus de freins.* »

Et les jeunes aujourd'hui ? Il y a des jeunes qui n'arrivent pas à trouver leur voie. Ils n'arrivent pas à être responsables parce qu'on les a mis dans des cages dorées. Un jeune nous a dit : « *Le foyer, c'est un lieu où il y a vraiment une communauté, mais ce n'est pas simple de se rendre compte que c'est presque une prison.* » Nous sommes porteurs de l'histoire du passé, mais nous sommes ici pour l'avenir de ces jeunes.

## Le regard sur les personnes pauvres

Autrefois, ceux qui étaient au foyer étaient catalogués : *« J'étais à l'école et en même temps au foyer. J'allais chez des copains, et pour ne pas montrer que je venais du foyer, j'inventais quelque chose. Certains parents, sachant que j'étais du foyer, ne voulaient pas que j'aille dans leur maison parce qu'ils pensaient que je volais des choses, que j'étais une mauvaise fréquentation. Je n'avais pas le droit d'accès chez certaines personnes ou entreprises à cause de ça. »* Les jugements, les étiquettes, la non-reconnaissance des compétences, la bureaucratie ont cassé des gens, ce qui fait qu'ils n'ont pas confiance. Être seulement aidé, ne pas pouvoir donner, cela tue la fierté, c'est une charité qui tue la dignité : *« La pauvreté, c'est encore comme si c'était inscrit en nous. On ne sait pas pourquoi, mais on porte ça sur nous, comme s'il y avait une malédiction. »*

Il y a des gens qui n'ont pas confiance en eux parce qu'on leur a dit qu'ils ne valaient rien. Il y a des familles qui ont dysfonctionné parce que l'administration leur a dit qu'elles étaient incompétentes. C'est ce qui doit changer aujourd'hui.

### Nos pistes :

- Changer les pratiques d'aujourd'hui : former les professionnels de la santé, de l'éducation, du social, etc. à la grande pauvreté et aux différentes formes de pauvreté
- Renforcer le dialogue entre les parents, les familles, les individus et les institutions
- Tenter des expériences avec des familles, par exemple des maisons où pourraient vivre des familles en difficulté avec un soutien éducatif
- Devenir un groupe-ressources pour d'autres, par exemple pour ceux qui mettent en place des politiques en faveur de la famille ou de lutte contre la pauvreté
- S'interroger sur le respect des droits de l'homme aujourd'hui.

### « Chercheurs d'histoire pour l'avenir des enfants »

Une délégation d'ATD Quart Monde a participé à la commémoration des victimes de mesures de coercition et de placements forcés convoquée par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga le 11 avril 2013 à Berne.

Dès mai 2014, un groupe d'une quinzaine de personnes s'est retrouvé régulièrement pour échanger autour des avancées et des découragements face à la possibilité d'accéder aux dossiers, au fonds d'urgence, puis aux contributions de solidarité. Ces personnes se soutiennent dans leurs efforts pour comprendre l'histoire personnelle de chacun. Ensemble, elles cherchent à contribuer à l'écriture et à la compréhension de l'histoire du pays à la lumière de ce qu'ont vécu et vivent encore les personnes et familles en situation de grande pauvreté.

En 2016, ce groupe de travail est entré en dialogue avec la commission indépendante d'experts (CIE) mandatée par le gouvernement pour mener une étude sur les internements administratifs avant 1981. Il a étudié et questionné le programme de recherche ainsi que les premiers résultats publiés. L'objectif est que l'histoire des plus pauvres entre dans l'histoire du pays et dans les manuels scolaires, et que les violences qu'ils ont vécues et continuent à vivre ne se reproduisent plus.

Le présent texte a été élaboré lors d'un week-end de réflexion en août 2017 et finalisé en mars 2018. Il s'agit d'un bilan intermédiaire des travaux du groupe qui vont continuer tout au long de l'année.

19 mars 2018